

Compte rendu

Rencontre entre représentants des producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA, FUPRO) et des Etats-Unis (National Cotton Council)

Washington D.C., 3 juin 2004

Participants :

Pour le National Cotton Council: Mr. Allen Terhaar, Mrs. Emily Ostroman, and Mrs. ...

Pour le ROPPA: Mr. Ndiogou Fall (Président), Mr. Charles Nouattin (...)

Pour LTO : Mr. Klaas Jan Osinga (Pays-Bas)

Pour le Boerenbond/Agricord : Mr. Ignace Coussement (Belgique)

1. Introduction

Pour le ROPPA la rencontre fait partie d'une démarche à long terme de mobilisation pour les intérêts des producteurs de coton Ouest-Africains. En outre, elle se situe dans le prolongement de deux rencontres entre représentants des producteurs de coton Ouest-Africains, qui se sont tenues à Cotonou du 15 au 19 mars (séminaire organisé par UPA-DI) et du 12 au 15 mai (séminaire organisé par le ROPPA). La rencontre a été facilitée par le Boerenbond (Belgique) et par LTO (Pays-Bas), en marge des discussions sur les enjeux paysans à l'OMC au Congrès Mondial de la FIPA.

Dans une brève introduction, Mr. Osinga et Mr. Coussement font référence à la coopération entre la FUPRO (Bénin) et la NLTO (Pays-Bas), à la situation précaire des producteurs de coton en Afrique de l'Ouest, au souhait exprimé par les représentants de cette organisation - membre du ROPPA - de rencontrer une délégation de l'industrie cotonnière des Etats-Unis, et au programme de renforcement des capacités commerciales de la FIPA. Le NLTO et la FIPA ont soutenu la FUPRO et le ROPPA dans leurs analyses du secteur cotonnier. Copies des documents sont transmis aux représentants du National Cotton Council (NCC).

2. Points soulevés par MM. Fall et Nouattin pour les producteurs Ouest Africains de coton

Mr. Fall remercie la NCC pour cette rencontre à courte échéance. Les agriculteurs Ouest-Africains souhaitent établir des contacts directs avec leurs collègues aux Etats-Unis. Le ROPPA est une fédération d'organisations paysannes représentant 10 pays d'Afrique Occidentale. Le coton y est très important.

En outre, Mr. Fall souligne qu'il est problématique que seulement 5% du coton Ouest-Africain est usiné dans la région-même. Les prix ont été extrêmement bas. Les agriculteurs du monde entier ont besoin d'une gestion de l'offre. Les agriculteurs ont aussi besoin d'augmenter la valeur ajoutée de leur production.

Récemment, les membres de ROPPA se sont rencontrés pour parler des problèmes du secteur cotonnier. Mr. Fall remet les conclusions de cette rencontre à Mr. Terhaar, ainsi que 2 exemplaires du magazine ROPPA, et souligne les effets néfastes de certaines politiques agricoles, dont les subsides à l'exportation des Etats-Unis sur le coton. Il se demande pourquoi les Etats-Unis n'optent pas pour d'autres politiques, dont par exemple la mise en jachère, qui ont moins de conséquences néfastes pour les producteurs ailleurs dans le monde.

Mr. Nouattin explique que le secteur cotonnier béninois est en cours de privatisation. Il y a des problèmes de prix pour les intrants (engrais et pesticides). Les producteurs et les commerçants/industriels ont des intérêts contradictoires. Les producteurs Béninois aimeraient rencontrer les producteurs de coton américains comme au Texas.

3. Points soulevés par Mr. Terhaar pour le secteur cotonnier aux Etats Unis

Mr Terhaar explique que le NCC est composé de 7 parties, qui ont normalement des intérêts contradictoires. Ces 7 parties couvrent toute la filière de la production jusqu'à la mise en vente du produit/vêtement en coton par l'industrie textile :

- les agriculteurs
- les égréneurs
- les companies de stockage
- les « crushers »
- les commerçants de coton
- les coopératives
- l'industrie de textile

Le NCC a été fondé dans les années 1930 dans un contexte de pauvreté extrême. Depuis lors, la coopération dans la filière a clairement porté ses fruits. Voir aussi www.cottonusa.org. Cette organisation en filière s'est montrée très efficace. Les producteurs se sentent bien représentés en à l'aise dans la filière.

Mr. Terhaar confirme que les Etats-Unis ont envisagé, dans le cadre des négociations OMC, d'éliminer les subsides sur le coton.

Les Etats Unis ont connu, en effet, un système de gestion de l'offre. Cela ne fonctionnait pas parce que le planteur américain laissait bien des terres en jachère, mais pendant cela le reste du monde était en train d'augmenter sa production. Il est très peu probable que les Etats Unis retourneront à ce système de gestion de l'offre.

Mr. Terhaar souligne qu'à long terme et à son avis, ce sera surtout le niveau de la demande de coton qui déterminera le sort des producteurs. Il cite deux cas. Vers la fin des années 60 et au début des années 70, le coton n'avait plus que 38% de part de marché de fibres (naturels + synthétiques), au lieu de 75% auparavant. Grâce à des activités de promotion, cette part du marché a augmenté jusqu'à environ 70%. Le Comité International du Coton (ICAC) estime qu'une demande supplémentaire de 10 à 12 millions de sacs (environ 3 millions de tonnes) a été créée aux Etats-Unis. En Europe et au Japon la demande est stagnante et en Chine la demande est en déclin. Les producteurs ont tout intérêt à suivre ces évolutions.

Des pays comme la Chine et le Pakistan peuvent produire du textile très bon marché. Le Gouvernement du Mali a rencontré des dirigeants de quelques industries cotonnières majeures américaines en demandant des investissements au Mali. Le calcul montre que, même avec le commerce préférentiel dit Angola et le coton brut bon marché, la compétition contre le Pakistan et la Chine n'est pas possible.

Le parlement Américain a demandé d'élargir l'accord « AGOA ». Mais là, on court le risque d'une participation d'autres partenaires, originaires de l'extérieur de l'Afrique Occidentale, et d'une importation de coton en provenance de la Chine et du Pakistan pour être transformé en Afrique de l'Ouest. Cela créera quelques emplois, mais l'Afrique Occidentale n'est clairement pas en position de contrôle.

Mr. Terhaar constate que l'introduction des variétés de coton « OGM » permet des économies au niveau des intrants (pesticides) et donne un avantage en termes de coût de production. Aux Etats-Unis 85% et en Chine 50% du coton produit est « OGM ». La compétitivité du coton Chinois est en partie basée sur l'utilisation du coton OGM.

Mr. Terhaar informe la délégation paysanne Ouest-Africaine du fait que le secteur cotonnier des Etats-Unis a pour le moment des contacts avec des partenaires en Afrique Occidentale. Ces contacts se situent au niveau des Ministres de l'Agriculture et du Commerce de 4 pays (Bénin, Mali, Tchad et Burkina Faso), et concernent des visites réciproques (tournées de prise de connaissance en Afrique de l'Ouest et aux Etats-Unis). Mr. Fall prend acte et appréciera une présence et participation des organisations qui représentent les producteurs de l'Afrique de l'Ouest lors de ces échanges. Les deux parties garderont contact à ce sujet.

4. Autres points d'échange

Sur la poursuite des contacts

Mr. Fall indique que le secrétaire général de la ROPPA participera à la conférence qui se tient au Burkina Faso. Il prendra les contacts nécessaires pour assurer qu'en juillet, la délégation africaine comportera des producteurs. Il apprécie d'être informé sur les démarches des gouvernements de quelques pays africains vis-à-vis de l'industrie cotonnière américaine.

Sur le coton « OGM »

Mr. Fall souligne que si l'introduction de variétés transgénétique du coton augmente la production, cela ne résoudra pas le problème des bas prix. Il insiste sur le fait que tous les maillons de la chaîne ont besoin d'une marge bénéficiaire, les producteurs inclus. Dans la plupart des cas les industriels encaissent.

Sur les marchés de produits textiles et la friperie

Mr. Fall aborde la compétition par le marché des vêtements d'occasion (friperie). Mr. Terhaar confirme que quelques sociétés puissantes en Amérique Latine, en Afrique et en Asie poussent le marche du textile recyclé. De organisations charitables dans le monde occidental font la collecte de ce textile usagé avec les meilleures des intentions. Le parlement des Etats-Unis est même favorable à ces activités, et sousestime les conséquences désastreuses pour les producteurs de coton (africain). Il serait utile si les agriculteurs Ouest Africains expriment leur point de vue dans cette matière.

Sur la place des producteurs dans la filière

Au sujet des intérêts divergents dans la filière, Mr. Terhaar ne peut que confirmer que dans une filière les maillons ont des intérêts souvent très contradictoires. Tout le monde veut une marge bénéficiaire. La NCC essaye de balancer le résultat et réussit à trouver des compromis satisfaisants les différents acteurs. Le système de subsides Américains sert à soutenir l'ensemble des acteurs dans la filière, lors de mauvaises années. Quant les cours mondiaux du coton montent, il n'y a pas de subsides.

Sur les instruments de politique agricole et les subsides à l'exportation en particulier

Mr. Fall insiste sur le fait que le ROPPA n'est pas contre les mécanismes de soutien à condition qu'ils n'influencent pas les marchés communs. L'industrie de l'Afrique Occidentale manque des infrastructures de production et cela nous rends très vulnérable des fluctuations sur le marché mondial.

Sur la concentration au niveau de la distribution

Mr. Terhaar donne des informations sur ce récent développement. Il s'agit de la concentration dans la distribution au détail, du facteur « Wal-Mart », qui a de grandes répercussions sur les résultats de la filière. La concentration au niveau de la grande distribution se fait sentir dans la filière sous forme de pression sur les prix. En réponse, le NCC suit une politique qui s'adresse directement au consommateur - la promotion des produits textiles/coton – afin d'assurer maintien et croissance de la demande.

Washington, 9 juin, 2004.